

Ouverture de la séance à 15H15, à l'Observatoire de Nice, CION, salle de la Nef.

Membres présents : 10

Daniel Benest (Président de l'ADION), Claude Debanne, Paul Faucher, Jean-Daniel Fournier, Hélène Frisch (Trésorière de l'ADION), Fathi Namouni, Hans Scholl, Eric Slézak (Vice-Président de l'ADION), Jean-Claude Thorel, Yvonne Thorel.

Ont donné procuration : 22

Invités : Farrokh Vakili (Directeur de l'OCA), Muriel Billerey-Blanchard (Cabinet de direction)

Conformément aux statuts de l'ADION (art.10), l'Assemblée Générale se réunit annuellement; aucun quorum sur le nombre de membres présents n'est requis.

En l'absence du secrétaire général (SG) Jérémie Bec, excusé, Muriel Billerey-Blanchard assurera le secrétariat de cette réunion ; à l'avenir, c'est Isabelle Giaume qui assistera le SG.

<u>Ordre du jour</u>	
1.	Rapport moral par le président – Daniel Benest
2.	Informations du directeur
3.	Rapport financier année 2010 - Hélène Frisch

1. Rapport moral par le président – Daniel Benest

Deux points importants à aborder : la Médaille ADION 2009 et la Bourse Poincaré Junior

1.1. Médaille ADION (E. Slézak)

La décision unanime d'attribuer la médaille de l'ADION à Jean Virieux permet de saluer l'importance de ses activités et d'entériner l'intégration de Géoazur à l'OCA.

Le directeur de l'UMR a été relancé pour transmettre un texte sur le lauréat en début de semaine prochaine.

Afin de rattraper le retard dans l'attribution des médailles, il est proposé d'attribuer deux ou trois médailles lors de la prochaine campagne. Le processus 2010 et 2011 va être lancé dès à présent.

Pour les prochains lauréats, E. Slézak pense qu'il y aurait quelque chose à faire en Physique Atmosphérique.

H. Frisch rappelle la procédure adoptée lors de la précédente AG:

- 1) envoi d'un appel à proposition par courriel adressé à l'ensemble de l'OCA,
- 2) 1^{er} choix effectué par le conseil d'administration (CA) de l'ADION puis relance des proposants pour obtenir un texte de motivation et une proposition de rapporteur,
- 3) audition des rapporteurs par le CA de l'ADION qui choisit ensuite souverainement le lauréat de la médaille.



A.D.I.O.N

1.2. Programme Poincaré Junior (F. Namouni)

Ce programme subventionne des étudiants étrangers de pays où l'astronomie et les Sciences de l'Univers sont en développement. Il donne lieu à deux appels d'offres par an. En 2011, la première session a suscité dix candidatures et deux candidats ont été retenus (un de Turquie et un du Chili) tandis que la seconde n'a attiré qu'une seule candidature du laboratoire Artémis.

L'ADION continue à soutenir ce programme qui subventionne 2 à 3 k€ par séjour de deux à trois mois.

Ce programme induit des retours positifs :

- ✓ co-signature d'articles entre chercheurs de l'OCA et les invités reçus,
- ✓ visibilité à l'extérieur quand les invités participent à des colloques,
- ✓ à leur retour, les étudiants font de la publicité pour le programme suscitant ainsi de nouvelles candidatures (il est précisé que les candidatures émanant de laboratoires dont un étudiant a déjà été financé sont secondaires).

Ce programme est un évier, il appartient aux chercheurs de se mobiliser pour trouver des solutions pérennes à ces collaborations.

F. Namouni souligne que ce soutien est plutôt destiné aux pays ne bénéficiant pas de PICS.

F. Vakili et E. Slézak suggèrent de demander à l'INSU la mise en place des PICS là où l'OCA l'estime justifié et H. Frisch de s'adresser aussi au Ministère des Affaires Etrangères.

E. Slézak rappelle alors que mes membres de l'ADION sont des bénévoles et pourront difficilement s'investir autant.

F. Namouni apporte quelques précisions sur la procédure de candidature:

- ✓ pas de demande spontanée, les candidats doivent impérativement prendre contact avec un chercheur de l'OCA
- ✓ deux bourses/ session soit environ 10 K€/ an pour le financement d'aspects non encore couverts par l'OCA, ce qui fait l'originalité du programme.
- ✓ Au vu du bilan financier et à ce rythme, ce programme ne pourra plus exister dans deux ans. L'OCA est par conséquent sollicité pour le financement d'une bourse.

Le directeur de l'OCA accepte et rappelle que l'AERES, lors de l'évaluation de l'établissement, s'est prononcée favorablement au maintien des bourses Poincaré et estime que les sommes discutées là ne diminueront pas significativement le budget global de l'établissement.

Suite aux évaluations très positives de l'OCA et de ses UMR, il espère obtenir des moyens supplémentaires en s'engageant à maintenir les bourses Poincaré et élargir l'établissement à l'international avec les bourses Poincaré Junior.

Il faut renforcer nos actions destinées aux doctorants qui doivent être ancrées institutionnellement à l'OCA.

F. Namouni fait part du mail de l'IAU du 26 septembre 2011 qui, après le succès de l'Année Mondiale de l'Astronomie encourage les associations, institutions et Départements d'astronomie à contribuer aux futures activités de l'AUI en « Astronomy for Development ».

E. Slézak pense que l'OCA aurait tout intérêt à être dynamique sur ce terrain là qui lui confèrera une reconnaissance internationale.

L'objectif est d'aider les pays en voie de développement pour favoriser l'accès aux études.

Le directeur explique qu'il est demandé aux établissements d'obtenir des formations du type Erasmus Mundus, qui ne peuvent être organisées que par des équipes très pointues (trop lourd pour être pris en charge par l'ADION ou la Direction) afin de proposer un Master Européen par exemple. Il pense qu'il faut effectivement répondre positivement à l'IAU.

2. Informations du directeur

Les UMR de l'OCA ont été très bien notées par l'AERES.

L'établissement doit travailler sur les points négatifs identifiés par l'AERES.

La négociation du prochain contrat sexennal interviendra en janvier 2012.

Il faut travailler et développer l'image internationale de l'OCA.

D. Benest : question sur la remise du prix et médaille Fizeau

F. Vakili répond qu'il faut organiser la cérémonie de préférence à l'occasion des journées de la SF2A programmées à la fin du mois de juin 2012.

H. Frisch suggère d'organiser la remise de la médaille ADION au même moment.

J-D. Fournier intervient au sujet du développement culturel qui a été dernièrement structurée avec la création :

- 1) d'un service Patrimoine
- 2) d'un service communication
- 3) d'un service scolarité
- 4) d'un service de logistique culturelle (ex-Observatorium)

Tous ces services de la Mission de Développement Culturel travaillent ensemble de façon transversale pour l'organisation de manifestations telles que la Nuit des Coupes Ouvertes, la journée des étudiants, etc.

Il souhaiterait formaliser cela par la signature de conventions-cadre avec les différentes associations d'amateurs ; en contrepartie de leur contribution l'OCA leur organise une journée de formation annuelle.

Une convention avec les associations qui s'occupent d'écologie serait aussi envisageable.

Les visites publiques (visites découvertes) et les visites de classes (visites préparées avant la venue sur site) remportent de vifs succès.

Le projet Educosmos permettra aux scolaires de réaliser de réelles observations. L'idée est de faire de l'Astro à l'école calquée sur le programme Sismo à l'école.

E. Slézak demande si l'ADION peut y jouer un rôle et s'il existe des projets similaires au niveau international.

F. Namouni répond affirmativement et cite l'exemple du programme « Planets hunters » pour lequel la NASA a mis en ligne l'accès aux courbes de lumière.

Ce type d'intervention est possible et intéressant pour les scolaires dans le cadre d'alimentations de bases de données.



A.D.I.O.N

3. Rapport financier - Hélène Frisch (cf pièce annexe)

C'est la première fois depuis de nombreuses années que le résultat est négatif (- 7 709.79 €). Ceci est dû à ce que l'ADION a réalisé des dépenses « exceptionnelles » en 2010 : renouvellement du stock de médailles ADION (831.10 €), bourse Poincaré Junior 5 950.00 €, avances sur salaires (1 900.00 €), Médaille ADION à M. Gustafsson (2 166.22 €).

Au sujet de la ligne « Autres réserves » (code 1068) dont le montant est de 722.05 €, le directeur de l'OCA donne son accord pour que cette somme soit intégrée au budget de l'ADION.

Le rapport des commissaires aux comptes étant favorable, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport financier et remercie la trésorière pour son travail.

La séance est levée à 17h50.

Daniel BENEST

Hélène FRISCH

Président de l'ADION

Trésorière de l'ADION

RAPPORT FINANCIER DE L'ADION ANNEE 2011

Les comptes de l'année 2011 sont présentés dans les quatre tableaux ci-joints, avec ceux de l'année 2010 pour permettre le suivi des différents postes.

1. Compte de résultat

Les deux premiers tableaux correspondent aux comptes de produits et de charges.

- Dans le **compte de produits**, les recettes proviennent des cotisations des adhérents et des produits financiers. L'ADION a reçu 270€ de cotisation en 2011, provenant de 11 adhérents dont deux membres extérieurs à l'OCA. La majeure partie de la somme est constituée de cotisations 2011. La cotisation annuelle est de 20€. Un décompte récent indique 53 adhérents permanents.

Les produits financiers proviennent des coupons des actions CIC France et des intérêts du livret Association au CIC. Les coupons ont été cette année de 672,38 € (719,79€ en 2010; 964,98€ en 2009). La diminution par rapport à 2010 est liée à la baisse de la bourse. Les intérêts du livret cette année ont été de 586,72€ (598,26€ en 2010; 912,03€ en 2009). Entre 2010 et 2011, une petite augmentation des taux d'intérêt a compensé la diminution du montant du livret dont les fonds sont employés pour les bourses Poincaré Junior.

Il n'y a pas eu de subvention de l'OCA en 2011. Rien n'avait été demandé.

- Dans le **compte de charges** figurent les dépenses. Les frais de gestion courante de 2011 proviennent des frais de réception pour l'Assemblée Générale du 04/11/2011. L'assurance MAIF sert à couvrir les membres extérieurs à l'Observatoire qui viennent à l'Assemblée Générale. Les frais d'affranchissement correspondent aux expéditions par l'OCA des convocations aux Assemblées Générales. Les bénéficiaires des "Bourses Poincaré Junior" ont été *Ivan Milic*, Serbie, 2000€, *Ehsan Moravveji*, Iran, 2500€, *Richard J. Baxter*, Afrique du Sud, 2500€, *Sergio Vasquez*, Chili, 2500€. En 2011, l'ADION a aussi versé 550€ à *Sinan Alis*, Turquie, pour solder sa bourse (montant total de 2000€). Le versement d'une partie des bourses par des transferts bancaires a occasioné une dépense de 83,50€. Des transferts ont été nécessaires car la majorité de ces boursiers n'a pas de compte en banque en France.

Le résultat comptable de 2011 est négatif: **-8 983,12€**

2. Bilan financier au 31/12/2011

- Dans le tableau concernant l'**actif** figurent par ordre de liquidités croissantes ce que possède l'ADION. Outre le bilan des créances au 31/12/2011, figurent les comptes de trésorerie, sommes possédées par l'ADION et déposées sur différents comptes.

La ligne "créances chercheurs étrangers" correspond aux avances sur salaire pour chercheurs étrangers. En 2011, 3 visiteurs ont fait appel à l'ADION pour des avances sur salaire (un post-doctorant et deux chercheurs invités). Le montant total des avances s'est élevé à 4100€. Au 31/12/2011, 1500€ n'étaient pas encore été remboursés. Cette somme correspond à une avance faite en décembre 2011; l'ADION a été remboursé en avril 2012. Le nombre de personnes demandant des avances est maintenant assez faible (trois personnes en moyenne).

Pour les actions CIC France et CIC Monétaires, la valeur mentionnée est la valeur d'achat, soit 12 429,48€ pour les actions CIC France et 7887,67€ pour les CIC monétaire. La valeur totale des actions CIC France au 31/12/2011 était 15 637,85 €, alors qu'elle était 19 410,87€ au 30/06/2011 et 18 873,00€ au 31/12/2011. La bourse est fortement descendue au 2ème semestre 2011. La valeur des CIC monétaires est toujours en augmentation lente et régulière. Leur valeur au 31/12/2011 était de 17 817,17€ alors qu'elle était de 17 690,22€ il y a un an (31/12/2010).

Le compte dépôt du CIC est maintenu autour de trois mille euros de façon à pouvoir faire face à des demandes urgentes sans trop dégarnir le compte sur livret. Les cotisations et les coupons d'actions CIC sont versés sur ce compte.

Le compte courant postal a servi à payer l'assurance MAIF.

La diminution importante du compte sur livret est lié au programme de Bourses Poincaré Junior. Il y a eu trois transferts de 3000€ du livret sur le compte dépôt. Le montant des intérêts est versé sur le compte livret.

• Dans le tableau du **passif** figure la répartition de l'actif entre les "obligations" de l'association, soit : réserve statutaire (dotation), réserve pour opérations affectées, report à nouveau (précédemment dénommé fonds de roulement).

La dotation a augmenté de 131,80€ , somme votée lors de l'Assemblée Générale du 04/11/2011.

La réserve provenant d'opérations internationales est maintenant à zéro. Comme décidé lors de la précédente Assemblée Générale de l'ADION le reliquat de 722,05€ a été reporté sur le fonds de roulement.

Le report à nouveau (fonds de roulement) a diminué de 7 841,59€ , somme votée lors de l'Assemblée Générale du 04/11/2011.

Selon les statuts de l'association, le fonds de réserve statutaire (dotation) doit être augmenté chaque année des 10% statutaires prélevés sur les intérêts des sommes placées et du montant des cotisations perpétuelles.

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'approuver l'attribution de 125,90€ à la dotation et de diminuer le report à nouveau de 9109,02€¹. Ces opérations seront effectuées en 2012.

Hélène Frisch
Trésorière de l'ADION
26 avril 2012

¹La somme de -9109,02€ est obtenue en ajoutant le résultat comptable négatif de l'année 2011 (- 8 983,12€) et la somme réservée à la dotation, soit - 125,90€.



Rapport financier de l'Association

Exercice 2011

Compte de résultat de l'exercice (en euros)

Compte de produits

		2010	2011
756	Cotisations	305,00	270,00
76	Produits financiers	1 318,05	1 259,05
772	Subvention OCA	0,00	0,00
	Total	1 623,05	1 529,05

Compte de charges

		2010	2011
658	Charges de gestion courante	167,19	210,58
616	Assurance MAIF	98,93	100,95
626	Affranchissement	91,40	38,54
625	Achats médailles (Adion, Fizeau)	831,10	0,00
625	Médailles Adion (Y. Meyer, B. Gustafsson)	2 166,22	0,00
641	Bourses Poincaré Junior	5 950,00	10 133,50
627	Charges de tenue de compte CCP et CIC	28,00	28,60
	Total	9 332,84	10 512,17

Résultat comptable de l'exercice

-7 709,79 € -8 983,12 €

Bilan financier (en euros)

Actif

		2010	2011
467	Créances (avances chercheurs étrangers)	1 900,00	1 500,00
503	CIC France OPVCM	12 429,48	12 429,48
503	CIC Monétaire OPVCM	7 887,67	7 887,67
512	Banque – compte dépôt CIC 802	3 356,01	3 295,72
514	Compte Courant Postal	333,27	223,72
530	Caisse	3,38	3,38
517	Compte sur livret	32 891,11	24 477,83
	Bilan	58 800,92	49 817,80

Passif

		2010	2011
1063	Fonds de réserve statutaire – Dotation	11 141,15	11 272,95
1068	Autres réserves (opérations internationales)	722,05	0,00
110	Report à nouveau (fonds de roulement)	54 647,51	47 527,97
120	Résultat comptable de l'exercice	-7 709,79	- 8 983,12
	Bilan	58 800,92	49 817,80

RAPPORT FINANCIER DE L'ADION ANNEE 2011

Les comptes de l'année 2011 sont présentés dans les quatre tableaux ci-joints, avec ceux de l'année 2010 pour permettre le suivi des différents postes.

1. Compte de résultat

Les deux premiers tableaux correspondent aux comptes de produits et de charges.

- Dans le **compte de produits**, les recettes proviennent des cotisations des adhérents et des produits financiers. L'ADION a reçu 270€ de cotisation en 2011, provenant de 11 adhérents dont deux membres extérieurs à l'OCA. La majeure partie de la somme est constituée de cotisations 2011. La cotisation annuelle est de 20€. Un décompte récent indique 53 adhérents permanents.

Les produits financiers proviennent des coupons des actions CIC France et des intérêts du livret Association au CIC. Les coupons ont été cette année de 672,38 € (719,79€ en 2010; 964,98€ en 2009). La diminution par rapport à 2010 est liée à la baisse de la bourse. Les intérêts du livret cette année ont été de 586,72€ (598,26€ en 2010; 912,03€ en 2009). Entre 2010 et 2011, une petite augmentation des taux d'intérêt a compensé la diminution du montant du livret dont les fonds sont employés pour les bourses Poincaré Junior.

Il n'y a pas eu de subvention de l'OCA en 2011. Rien n'avait été demandé.

- Dans le **compte de charges** figurent les dépenses. Les frais de gestion courante de 2011 proviennent des frais de réception pour l'Assemblée Générale du 04/11/2011. L'assurance MAIF sert à couvrir les membres extérieurs à l'Observatoire qui viennent à l'Assemblée Générale. Les frais d'affranchissement correspondent aux expéditions par l'OCA des convocations aux Assemblées Générales. Les bénéficiaires des "Bourses Poincaré Junior" ont été *Ivan Milic*, Serbie, 2000€, *Ehsan Moravveji*, Iran, 2500€, *Richard J. Baxter*, Afrique du Sud, 2500€, *Sergio Vasquez*, Chili, 2500€. En 2011, l'ADION a aussi versé 550€ à *Sinan Alis*, Turquie, pour solder sa bourse (montant total de 2000€). Le versement d'une partie des bourses par des transferts bancaires a occasionné une dépense de 83,50€. Des transferts ont été nécessaires car la majorité de ces boursiers n'a pas de compte en banque en France.

Le résultat comptable de 2011 est négatif: -8 983,12€

2. Bilan financier au 31/12/2011

- Dans le tableau concernant l'**actif** figurent par ordre de liquidités croissantes ce que possède l'ADION. Outre le bilan des créances au 31/12/2011, figurent les comptes de trésorerie, sommes possédées par l'ADION et déposées sur différents comptes.

La ligne "créances chercheurs étrangers" correspond aux avances sur salaire pour chercheurs étrangers. En 2011, 3 visiteurs ont fait appel à l'ADION pour des avances sur salaire (un post-doctorant et deux chercheurs invités). Le montant total des avances s'est élevé à 4100€. Au 31/12/2011, 1500€ n'étaient pas encore été remboursés. Cette somme correspond à une avance faite en décembre 2011; l'ADION a été remboursé en avril 2012. Le nombre de personnes demandant des avances est maintenant assez faible (trois personnes en moyenne).

Pour les actions CIC France et CIC Monétaires, la valeur mentionnée est la valeur d'achat, soit 12 429,48€ pour les actions CIC France et 7887,67€ pour les CIC monétaire. La valeur totale des actions CIC France au 31/12/2011 était 15 637,85 € , alors qu'elle était 19 410,87€ au 30/06/2011 et 18 873,00€ au 31/12/2011. La bourse est fortement descendue au 2ème semestre 2011. La valeur des CIC monétaires est toujours en augmentation lente et régulière. Leur valeur au 31/12/2011 était de 17 817,17€ alors qu'elle était de 17 690,22€ il y a un an (31/12/2010).

Le compte dépôt du CIC est maintenu autour de trois mille euros de façon a pouvoir faire face à des demandes urgentes sans trop dégarnir le compte sur livret. Les cotisations et les coupons d'actions CIC sont versés sur ce compte.

Le compte courant postal a servi à payer l'assurance MAIF.

La diminution importante du compte sur livret est lié au programme de Bourses Poincaré Junior. Il y a eu trois transferts de 3000€ du livret sur le compte dépôt. Le montant des intérêts est versé sur le compte livret.

• Dans le tableau du **passif** figure la répartition de l'actif entre les "obligations" de l'association, soit : réserve statutaire (dotation), réserve pour opérations affectées, report à nouveau (précédemment dénommé fonds de roulement).

La dotation a augmenté de 131,80€ , somme votée lors de l'Assemblée Générale du 04/11/2011.

La réserve provenant d'opérations internationales est maintenant à zéro. Comme décidé lors de la précédente Assemblée Générale de l'ADION le reliquat de 722,05€ a été reporté sur le fonds de roulement.

Le report à nouveau (fonds de roulement) a diminué de 7 841,59€ , somme votée lors de l'Assemblée Générale du 04/11/2011.

Selon les statuts de l'association, le fonds de réserve statutaire (dotation) doit être augmenté chaque année des 10% statutaires prélevés sur les intérêts des sommes placées et du montant des cotisations perpétuelles.

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'approuver l'attribution de 125,90€ à la dotation et de diminuer le report à nouveau de 9109,02€¹. Ces opérations seront effectuées en 2012.

Hélène Frisch
Trésorière de l'ADION
26 avril 2012

¹La somme de -9109,02€ est obtenue en ajoutant le résultat comptable négatif de l'année 2011 (- 8 983,12€) et la somme réservée à la dotation, soit - 125,90€.



Rapport financier de l'Association

Exercice 2011

Compte de résultat de l'exercice (en euros)

Compte de produits

		2010	2011
756	Cotisations	305,00	270,00
76	Produits financiers	1 318,05	1 259,05
772	Subvention OCA	0,00	0,00
	Total	1 623,05	1 529,05

Compte de charges

		2010	2011
658	Charges de gestion courante	167,19	210,58
616	Assurance MAIF	98,93	100,95
626	Affranchissement	91,40	38,54
625	Achats médailles (Adion, Fizeau)	831,10	0,00
625	Médailles Adion (Y. Meyer, B. Gustafsson)	2 166,22	0,00
641	Bourses Poincaré Junior	5 950,00	10 133,50
627	Charges de tenue de compte CCP et CIC	28,00	28,60
	Total	9 332,84	10 512,17

Résultat comptable de l'exercice

-7 709,79 € -8 983,12 €

Bilan financier (en euros)

Actif

		2010	2011
467	Créances (avances chercheurs étrangers)	1 900,00	1 500,00
503	CIC France OPVCM	12 429,48	12 429,48
503	CIC Monétaire OPVCM	7 887,67	7 887,67
512	Banque – compte dépôt CIC 802	3 356,01	3 295,72
514	Compte Courant Postal	333,27	223,72
530	Caisse	3,38	3,38
517	Compte sur livret	32 891,11	24 477,83
	Bilan	58 800,92	49 817,80

Passif

		2010	2011
1063	Fonds de réserve statutaire – Dotation	11 141,15	11 272,95
1068	Autres réserves (opérations internationales)	722,05	0,00
110	Report à nouveau (fonds de roulement)	54 647,51	47 527,97
120	Résultat comptable de l'exercice	-7 709,79	-8 983,12
	Bilan	58 800,92	49 817,80



ADION programme de bourses H.Poincaré Junior, les propositions de diversification n'ayant pu converger. Le vivier des membres de l'ADION se tarit ; les jeunes ne se sentent plus concernés par les activités de l'association telles qu'elles existent actuellement. Compte-tenu de cette situation qui ne cesse de se dégrader, la question de l'avenir de l'ADION se pose aujourd'hui avec une acuité accrue. Comme prévu, il est décidé que ce point sera discuté lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire dédiée à cette question qui suit la présente séance.

5. Questions diverses

JC.Thorel pose la question des moyens attribués pour tenir à jour la base de données SIDONIE dont il assure aujourd'hui la charge sur les observations d'étoiles doubles faites sur le site du Mont Gros. De nouvelles entrées doivent en particulier être insérées et une aide sur le plan informatique est souhaitée, y compris matériel (besoin d'un clavier et d'une souris).

F.Vakili fait un point sur l'historique de la base SIDONIE en indiquant qu'actuellement René Gilli continue les observations. Le Directeur de l'OCA estime que cette question relève du domaine du laboratoire Lagrange. Il faudrait faire appel à des méthodes modernes et utiliser les instruments du site de Calern ; il note les difficultés du maintien de la base de données à l'OCA si aucun chercheur ne s'y intéresse vraiment car cela nécessite la conservation en état de l'instrument ; il évoque la possible insertion des données dans la base américaine.

JC.Thorel indique à ce sujet que la réponse à une demande d'information déposée auprès de la base de Washington nécessite 48 heures alors que SIDONIE permet un accès direct très rapide sur des listes pouvant être longues.

E.Slezak insiste sur l'existence de moyens modernes pour exposer le contenu de cette base, par exemple au sein de l'Observatoire Virtuel Astronomique, et l'importance d'une prise en charge par un scientifique si un vrai projet peut être identifié. F.Vakili propose que la base de données se rapproche des grandes missions spatiales (par exemple, l'accompagnement sol de la mission d'astrométrie spatiale GAIA), ce qui ouvrirait la voie à une aide possible de chercheurs de l'OCA dans le cadre de leur Service d'Observation.

La séance est levée à 16h15.

Eric SLEZAK

Vice-Président de l'ADION

Hélène FRISCH

Trésorière de l'ADION